



Communiqué de presse

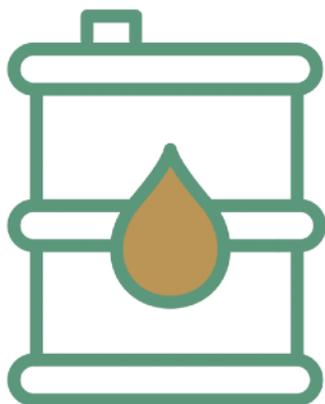
## CYCLEVIA, L'ÉCO-ORGANISME DE LA FILIÈRE DES HUILES ET DES LUBRIFIANTS USAGÉS : UN ENGAGEMENT FORT POUR LES DROM COM

Rueil-Malmaison, le 5 octobre 2022

CYCLEVIA est devenu le 23 mars 2022 l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants usagés. Cette nouvelle organisation a pour vocation d'endosser la responsabilité des producteurs, notamment en matière de collecte et de traitement des huiles usagées. Son ambition est de porter cette filière à un haut niveau de performance tout en réduisant son impact sur l'environnement.

Avec l'entrée en fonction de la REP, un nouveau dispositif de soutien spécifique aux Collecteurs Regroupeurs des Départements, Régions et Collectivités d'Outre-mer remplace celui initialement mis en place par l'ADEME fin 2012, garantissant toujours la gratuité des collectes.

**Les 10, 11 et 12 octobre 2022, André ZAFFIRO, Directeur général de CYCLEVIA se rendra à MAYOTTE pour rencontrer les acteurs locaux de la filière, privés et publics. Le troisième déplacement de l'éco-organisme dans les DROM COM en tout juste 6 mois, après La Réunion en avril et la Guadeloupe en juillet.**



**Au total, ce sont 5 679 tonnes  
d'huiles qui ont été collectées  
en 2019 dans les DROM COM.**

👉 Guadeloupe : 1390 t    👉 Saint-Martin : 132 t  
👉 Martinique : 1159 t    👉 Guyane : 609 t  
👉 Réunion : 2096 t    👉 Mayotte : 220 t  
👉 Saint-Pierre-et-Miquelon : 73 t

Pour assurer la transition et la continuité des flux, pour éviter aussi les risques de rejet d'huiles usagées, **CYCLEVIA prend la mesure de l'enjeu et prévoit des engagements forts visant à favoriser la continuité des opérations avec l'organisation actuelle.**

Parmi les mesures, sont prévus (ou pour certaines déjà en cours) :

- La création d'un poste de responsable DROM COM dans l'objectif de suivre et de gérer le fonctionnement de la filière au plus près. Sa prise de fonction devrait être effective d'ici la fin du mois d'octobre.
- La rétroactivité de la prise en charge des coûts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- Un barème 2022 individualisé par territoire, construit sur la base des propositions des opérateurs en lien avec leur coût réel de collecte et d'expédition.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les collectivités locales des DROM COM peuvent conventionner avec CYCLEVIA dans les mêmes conditions que les collectivités de métropole et, à l'issue du processus d'enregistrement, bénéficier de la collecte gratuite.

D'autre part, **CYCLEVIA élabore et met en oeuvre un plan spécifique de prévention et de gestion des déchets dans les collectivités** ayant pour objectif d'améliorer les performances de collecte et de traitement des déchets dans ces territoires afin qu'elles soient identiques à celles atteintes, en moyenne, sur le territoire métropolitain dans les trois ans qui suivront la mise en oeuvre du plan.

Enfin, **CYCLEVIA travaillera à développer des solutions locales de pré-traitement ou de traitement** dans l'objectif de respecter également sur ces territoires le principe de subsidiarité et d'éviter des transports longs et coûteux.

*« CYCLEVIA porte une attention toute particulière aux DROM COM. Nous veillerons à accompagner la collecte des huiles usagées jusqu'au dernier litre et à favoriser les conditions d'évacuation. Dans un deuxième temps, nous souhaitons aussi étudier et développer des solutions de traitement ou de pré-traitement sur place afin de diminuer la dépendance aux conditions de fret. » explique André ZAFFIRO, Directeur général de CYCLEVIA.*

### **Nouvelle escale à La Réunion pour rencontrer les collectivités.**

André ZAFFIRO, profitera de son passage dans la région pour rencontrer une nouvelle fois les collectivités de La Réunion, le matin du 13 octobre. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les collectivités de métropole et d'outre-mer peuvent s'enregistrer auprès de l'éco-organisme et bénéficier de la gratuité de la collecte. Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement, André ZAFFIRO expliquera ce que cette évolution implique et répondra à toutes les questions que les collectivités peuvent se poser.

### **À propos de CYCLEVIA.**

CYCLEVIA est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants usagés. Créée en octobre 2021 par le Centre Professionnel des Lubrifiants (CPL), CYCLEVIA est une société à but non lucratif issue de l'association de pétroliers membres de l'UFIP, d'industriels du graissage membres de la CSNIL et de sociétés non affiliées membres du CPL. Elle regroupe 22 entreprises qui représentent près de 80% du marché des lubrifiants français. Ses revenus sont exclusivement assurés par les metteurs en marché sous la forme d'une éco-contribution.

**[cyclevia.com](https://cyclevia.com)**

### **Contact presse : Agence SHADOW Communication**

Aurélie Vinzent  
06 58 66 80 49  
[aurelievinzent@shadowcommunication.fr](mailto:aurelievinzent@shadowcommunication.fr)

Karima Doukali  
07 77 36 64 10  
[karimadoukkali@shadowcommunication.fr](mailto:karimadoukkali@shadowcommunication.fr)